



---

## 73ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Point 74b de l'ordre du jour

### **Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial pour la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation des garanties de non-répétition**

New York, le 25 octobre 2018

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Rapporteur spécial pour la présentation de son rapport. Nous saluons son intention de relier son travail étroitement avec les dossiers majeurs actuels : c'est-à-dire la pérennisation de la paix et l'Agenda 2030. Il pourrait contribuer de manière importante au rapprochement des piliers onusiens, étant donné que la justice transitionnelle touche naturellement non seulement aux droits de l'homme mais également au développement, à la paix et à la sécurité.

Pourtant, en matière de mesures de justice transitionnelle, une déconnexion est régulièrement observée entre ce qui est décidé à New York et ce qu'il est possible, de manière réaliste, de mettre en œuvre dans les contextes concernés. Ceci discrédite, à terme, la justice transitionnelle, un domaine qui a évolué de manière importante ces derniers 15 ans.

En termes d'évolution, nous avons observé des issus positifs là où les femmes ont pu contribuer de manière significative ou guider les processus. Se concentrer sur leur inclusion au sens de la résolution 1325 pour que ce genre d'acquis devienne la norme est donc fondamental.

L'intention du Rapporteur spécial de se focaliser sur les jeunes – un groupe rarement inclus mais qui pourtant va – plus que n'importe quelle autre génération - profiter ou encore souffrir de ce qui est décidé à sa place, nous semble très intéressant.

**Monsieur le Rapporteur spécial, pourriez-vous déjà nous anticiper quelles sont vos pistes de réflexion à ce sujet ?**

Finalement, le lien entre la justice transitionnelle et les atteintes aux droits économiques, sociaux et culturels – souvent causes profondes des conflits – reste probablement le domaine de la justice transitionnelle le plus sous-développé. Il se peut que l'Agenda 2030 ouvre des portes pour adresser ce défi et nous encourageons le Rapporteur spécial à les explorer.

Monsieur le Rapporteur spécial, nous vous souhaitons beaucoup de succès dans la décharge de votre mandat.

Je vous remercie.

---